



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2015 de l'UDI

Date, lieu : le 2 juin 2015 au Stand de Praz-Hier à 20h15.

Excusés : Mesdames : Marie-Claude Liechti et Céline Morier
Monsieur : Jean-Luc Morier

1. Bienvenue

Le Président, Pascal Viénet ouvre l'assemblée annuelle de l'Union des Indépendants de St-Légier-La Chiésaz à 20h15 et salue les membres présents. Il salue spécialement M. Charles Blanchod, président du Groupement des Indépendants de Blonay ainsi que de toutes les personnes qui s'intéressent à notre groupement.

Après l'arrivée avec un léger retard de Gérald Gygli, nous comptons la présence de 24 personnes dont 14 membres actifs. La majorité est donc de 13.

2. PV de l'AG 2014

Le PV de l'assemblée 2014 a été mis en ligne sur le site de l'Union des Indépendants http://www.udi-st-legier.ch/UDI_news.php ; quelques exemplaires sont à disposition dans la salle : Une lecture n'est pas réclamée.

Le PV est accepté à l'unanimité des membres présents.

3. Bilan 2014

3.1 Rapport du président

Chers amis et collègues,

En premier lieu, je tiens à féliciter Anne Morier pour ses deux années de présidence du conseil communal (du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2014) : Anne, tu as accompli un travail remarquable, tu t'es pleinement investie dans cette tâche sans compter tes heures, tu as mené de main de maître les séances du conseil communal, ce qui n'était pas facile: un grand bravo à toi Anne pour tout ton travail. Mes félicitations vont également à nos deux municipaux ainsi qu'à l'ensemble des conseillères et conseillers communaux pour tout le travail accompli. Enfin, un dernier merci va aux membres du comité qui font encore un effort supplémentaire durant cette année pré-électorale.

En mai 2014, M. Patrick Köhli a donné sa démission après de nombreuses années passées en qualité de conseiller communal. Je voudrais le remercier pour le travail accompli. Il a été remplacé par M. Yves Berthoud à qui je réitère mes souhaits de bienvenue. Ce dernier a été assermenté lors du communal le 16 juin 2014.

J'ai reçu en date du 20 mars 2015 un courriel de M. Bernard Droz ainsi libellé :

« Monsieur le Président et chers collègues,

Avec les années, les problèmes de santé peuvent s'accumuler au point de devoir songer à limiter certaines de mes activités, même si celles-ci m'ont tenu à cœur jusqu'ici.

C'est avec regret que je me vois ainsi contraint de renoncer à ma participation au comité de l'UDI et par conséquent de présenter ma démission de celui-ci en vue de la prochaine assemblée générale.

Ayant participé en son temps à la création de l'UDI, notre mouvement, et contribué par la suite à son développement, je vois avec plaisir que le succès a confirmé la justesse de la décision prise à ce moment de former un nouveau groupement hors partis qui réponde bien aux attentes des habitants de notre village. Les années ont passé et mission accomplie tant au sein du conseil que dans notre mouvement, je laisse donc la place à une force neuve. Tout en souhaitant au nouveau comité plein succès dans ses actions futures et lors des prochaines élections, je vous présente, Monsieur le Président et chers collègues, l'expression de mes meilleures salutations. Sig. Bernard Droz ».

Au nom du comité, je tiens à remercier Bernard Droz pour le travail accompli tout au long de ces années et lui adresse tous mes meilleurs vœux.

Une place est donc vacante. Tout intéressé est le bienvenu. J'y reviendrai au point 5 de l'ordre du jour.

Par l'intermédiaire des conseillères Anne Morier et Monica Simonet, le site « Le peuple lié » continue à déployer son activité.

Naturellement, je dois vous parler de ma préoccupation principale de l'année à venir, soit la préparation des élections communales de février 2016. Les listes de candidats pour la municipalité et le conseil communal devront être déposées d'ici octobre-novembre 2015 ; nous devons nous activer pour rechercher des candidats et candidates ; chaque conseillère et conseiller est incité à rechercher au moins une personne. Ceci est une tâche de tout le monde et non pas seulement du comité. Notre but est d'avoir une liste avec un maximum de personnes et surtout de défendre nos 14 sièges actuels au conseil communal et également nos deux sièges de municipaux. J'ai le plaisir de vous annoncer que MM. Dominique Epp et Gérald Gygli seront candidats pour défendre leur siège actuel au sein de la municipalité. La commission électorale, composée du comité ainsi que de conseillers communaux, a déjà fait un travail remarquable : vous trouverez le flyer confectionné pour le recrutement que je vous invite à remettre à vos connaissances ou voisins. Trois bonnes raisons de joindre l'Union des indépendants :

1. Je contribue au développement de notre commune sans adhérer à un parti politique officiel ;
2. Je participe à la politique du village tout en gardant mes convictions ;
3. J'amène mes idées, mon opinion compte.

Il ne faut pas oublier nos buts :

1. Encourager tout projet qui permet aux jeunes de rester dans la commune ;
2. Créer des lieux de rencontres pour favoriser les contacts et le bien-être ;
3. Etoffer l'offre en transports publics ;
4. Développer la mobilité douce ;
5. Favoriser la modération du trafic dans le village ;

6. Soutenir la création de commerces ;
7. Prendre des mesures qui permettent de recréer un centre du village ;
8. Veiller à un développement harmonieux de notre commune.

Evidemment, une campagne électorale ne se fait pas toute seule, il faut également des moyens financiers nécessaires : vous verrez au chapitre des comptes que la situation est saine, mais que nous aurons besoin de vos cotisations et de l'apport de personnes désirant nous soutenir. N'oubliez pas d'y penser lors de vos prochains paiements.

Le site internet <http://www.udi-st-legier.ch> est en cours de modification ; nous mettrons tout en œuvre pour que vous puissiez avoir toujours des nouvelles fraîches du comité.

De plus, je vous rappelle que vous êtes toutes et tous les bienvenus aux séances de préparation du CC qui se tiennent le lundi précédent les séances du conseil communal. Actuellement, elles ont lieu au carnotzet de la grande salle. Naturellement pour les conseillers en charge, elles sont obligatoires.

Pour résumé : au boulot pour ces élections ! Je sais que je peux compter sur vous toutes et tous pour que nous continuions à œuvrer pour le bien de notre commune. Merci d'avance.

3.2 L'activité au Conseil communal par Monsieur Pierre Zapf

Mesdames et Messieurs,

Voici les éléments qui, à mon avis ont marqué au niveau législatif la vie politique de notre village ou notre petite cité.

Lors de notre séance du 12 mai de l'année dernière, un habitant de Saint-Légier Monsieur Yves Berthoud demande la parole. Heureuse initiative, puisque suite à cette intervention il a été sollicité et a accepté de rejoindre notre groupement et devenir conseiller communal. Il a été assermenté lors de la séance du 16 juin 2014.

Durant ce conseil, la ligne 202 a agité les débats et déchainé les passions. Au final, par 21 voix pour, 19 avis contre et 6 abstentions, le conseil n'autorise pas la Municipalité à inscrire au budget le déficit de la ligne 202 qui est de l'ordre de 251'000.- Cette desserte de notre zone industrielle après une année d'exploitation est donc enterrée.

Le préavis concernant la construction d'une centrale photovoltaïque sur le collège de Clos Béguin pour un budget de 300'000.- est accepté.

Conseil du 16 juin :

Le préavis concernant le règlement communal sur la police des inhumations, des incinérations, du cimetière et de la chapelle funéraire est accepté

Le préavis concernant le règlement sur la distribution de l'eau est accepté à l'unanimité.

Le postulat des conseillers Mamin, Leyvraz et Bays est accepté. Il s'agit de la réhabilitation de la route des Deux-Village et de la route d'Hauteville intégrée dans un plan de mobilité et de circulation.

Le 28 juin a eu lieu la sortie du conseil avec la visite du moulin et la scierie hydraulique de St-Georges.

Conseil du 30 juin

Cette séance d'avant l'été marque la fin du mandat de présidence d'Anne Morier qui aura duré deux ans. Elle est à féliciter pour avoir brillamment mené cette tâche.

Conseil du 29 septembre

C'est Monsieur Daniel Berner qui prend la présidence du Conseil.

Conseil du 27 octobre

Après de nombreuses discussions, la réfection du chemin de Chamoyron est acceptée.

Séance du 8 décembre

Le préavis concernant l'achat de l'immeuble de la route des Deux-Villages 74 est accepté.

Le budget 2015 est approuvé pour un montant de CHF 34'494'070.00 pour les dépenses et de CHF 33'126'875.00 pour les recettes soit un excédent de dépenses de CHF 1'367'195.00

Séance du 16 février

Enfin après des années de délibérations et d'études la construction d'une crèche garderie au chemin du Lazé est accepté. Monica Simonet et Michèle Petetin ont fait partie de la commission ad hoc qui a dû fournir un gros travail.

Séance du 30 mars

Réponse est donnée de la part de la Municipalité à l'interpellation de notre membre Bernard Ramuz concernant l'élimination des déchets. Il demandait à la Municipalité de bien vouloir prendre les mesures nécessaires afin d'accroître fortement la gamme de produits plastiques recyclables qui doit être prise en charge par le centre de tri. Cette mesure permettrait d'éviter que des produits recyclables partent en fumée dans l'atmosphère au travers de sacs poubelles par ailleurs eux même aussi taxés.

Séance du 11 mai

Monica Simonet et Corinne Andreutti déposent un postulat UDI en faveur de la création d'un axe vertical de Mobilité Douce.

Le préavis concernant la création d'un local de conciergerie à Clos Béguin est refusé.

En conclusion, je tiens à relever la bonne ambiance qui règne au sein de l'UDI. Les séances de préparation nous permettent d'échanger nos points de vue et de les confronter parfois à la réalité que nous retransmet nos représentants à l'exécutif. Les défis à relever pour notre village sont nombreux et j'espère que notre groupement saura apporter sa pierre à la construction de l'édifice du bien être de notre commune.

3.3 Mots des Municipaux par Monsieur Dominique Epp

Monsieur le Président de notre groupement, chers amis et invités,

L'AG est l'occasion pour l'un de vos deux municipaux de s'exprimer sur leur activité au sein de la municipalité, ce qui est un exercice quelque peu délicat dans la mesure où la collégialité nous interdit de nous exprimer sur des éventuels désaccords. Mais je tiens à vous rassurer tout de

suite, notre exécutif s'est depuis de nombreuses années habituée à prendre ses décisions de manière consensuel, ce non sans créer certaines jalousies dans d'autres communes du district.

Comme c'est la dernière AG avant les prochaines élections, l'on pourrait être tenté de faire un bilan de la législature en cours, point sur lequel je vous rassure également, je me limiterai à l'année écoulée depuis mai 2014.

Et comme il est toujours mieux de garder les bonnes nouvelles pour la fin, je commencerai par les mauvaises d'abord:

- En mai 2014 justement, le CC a refusé à la plus courte majorité qui soit, mais a tout de même refusé de prolonger l'exploitation de notre seule ligne TP sur route desservant nos ZI. Cette décision a sans doute été la plus douloureuse couleuvre à avaler par la municipalité dans son intégralité, et par votre serviteur en particulier. Tous les arguments présentés en faveur de cette ligne n'ont pas réussi à chasser le brouillard que des autoproclamés Dr ès "transports publics" ont réussi à créer pour finalement sacrifier l'intérêt de nos entreprises aux prétendus intérêts de nos habitants. Je reste personnellement convaincu que c'est l'erreur de casting majeure de nos organes dirigeants durant cette législature et dont la commune paiera le prix pendant de nombreuses années à venir. Mais je suis tout aussi conscient que les artisans de ce désastre restent convaincus que c'est eux qui avaient raison et seul l'avenir nous départagera
- Un autre fiasco fut la tentative de créer un pourtant si nécessaire local de rangement du matériel de concierges, notamment pour CB VI: une première variante à 250'000 fut retirée par la municipalité en mai 2014 devant la volée de bois vert des commissions. Une variante amaigrie à 99'000 trouvant l'aval des 2 commissions a pourtant également été refusé sans réel débat du conseil. Ce qui d'autant plus regrettable est que des conseillers ne participant pas aux séances de préparation de leur groupe votent selon des critères inconnus et avec un déficit évident d'information. Résultat: il sera indispensable de créer un espace de rangement en urgence en louant des containers. Je vous laisse imaginer les conséquences financières de l'opération.

Mais assez de mauvaises expériences, parlons de sujets plus réjouissants:

- Le projet de crèche-garderie au Lazé a passé la rampe, mais non laisser quelques plumes au passage devant le Conseil qui a laminé la demande de crédit jugée trop élevée. Mais l'essentiel était d'enfin pouvoir créer cette nouvelle demeure pour nos petits et augmenter le nombre de places en garderie d'ici la rentrée 2016.
- En mars 2015, le PPA "Le Gros Crêt" fut traité si rapidement et sans aucun débat, si bien que votre municipal n'eut même pas l'occasion de piper mot avant que le préavis ne soit accepté. Le seul regret: dommage que 3 ans de travail ne suscitent pas plus de questions au sein de notre organe délibérant.
- La construction de Clos-Béguin VI est dans la dernière ligne droite. Bien que la ligne d'arrivée semble ne s'approcher que très doucement, nous comptons bien la franchir comme prévu pour la rentrée d'août prochain avec comme cerise sur le gâteau de bonnes nouvelles sur le plan financier puisque de substantielles économies ont pu être réalisées
- Suite à la mise en service du collègue EHL en août 2014, il a été nécessaire de mettre en place un groupe de suivi du plan de mobilité, processus qui a permis de corriger les problèmes dès leur apparition, si bien que les échos sont globalement positifs.

Et bien d'autres projets sont soit à l'étude, soit en cours. Je me limiterai à les citer dans le désordre:

- La réalisation de 11 bâtiments avec 149 appartements mis en location pour 300 nouveaux habitants comme la concrétisation du PPA Grandchamp qui devrait obtenir son permis de construire d'ici l'automne
- Une étude TP Riviera visant à créer une offre TP sur route à St-Légier. Des décisions de principe sont attendues d'ici la fin de ce mois et un préavis devra être présenté début 2016 pour une mise en exploitation en décembre 2016
- Le passage à la cadence 15 minutes sur la ligne MVR Blonay-St-Légier d'ici 2018 et la mise en service d'un nouveau matériel roulant
- Un projet de logements à loyers abordables en collaboration avec une coopérative de logements sur le site de la "Ferme Dupraz"
- La réhabilitation de la halle de Praz-Dagoud
- La réfection de l'Annexe de l'Auberge
- La mise en conformité de la ferme de Tusy
- Une étude d'opportunité de rapprochement ou de fusion avec la commune de Blonay qui pourrait enfin livrer une réponse, au moins partielle, à une motion UDI datant de l'an 2000 (!)
- Et, bien entendu, la révision de notre PGA, gelée depuis le début de la législature en attente de divers éléments du Canton avec une mise en conformité avec la nouvelle LAT acceptée par le peuple l'an dernier

De nombreux projets qui seront loin d'être achevés d'ici la fin de la législature et qui motivent autant Gérald que moi-même à vous proposer de nous soutenir pour un nouveau mandat l'an prochain.

Gérald et moi vous remercions toutes et tous très chaleureusement de votre engagement et ne pouvons que vous encourager à rechercher de manière encore plus active le dialogue avec la municipalité par l'intermédiaire de vos municipaux. Vos suggestions et vos idées en amont d'un projet ne pourront que contribuer à ce que les buts ambitieux de notre groupement pour notre village se concrétisent.

Nous vous souhaitons à tous une excellente continuation de soirée – Merci de votre attention

4. Comptes

4.1 Rapport du caissier

Mme Michèle Petetin nous lit son rapport qui démontre que la situation est saine.

L'avoir au 31 décembre 2014 est de Fr. 6479.05

4.2 Rapport des vérificateurs des comptes (Léonardo Pescante et Corinne Andreutti)

Mme Corinne Andreutti nous lit le rapport des vérificateurs des comptes et nous demande de donner décharge au caissier et au comité.

4.3 Approbation des comptes.

Les comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité.

4.4 Cotisations 2015

Le comité propose de maintenir le montant des cotisations annuelles à 50.- par année pour les membres et à 100.- pour les membres du CC au début de l'année (pour la compensation forfaitaire des jetons de présence).

Le montant des cotisations est maintenu à l'unanimité.

5. Renouvellement du comité et des vérificateurs des comptes

Je vous rappelle la composition du comité jusqu'à ce jour: Pascal Viénet, président, Anne Morier, vice-présidente, Monica Simonet, secrétaire, Michèle Petetin, caissière, Marie-Claude Liechti, membre, Pierre Zapf, membre, Bernard Droz, membre partant. Les municipaux en activité sont membres de droit. Suite à la démission de M. Bernard Droz, un poste est vacant.

Statutairement, le comité actif est élu pour 3 ans. L'ensemble du comité a été réélu pour 3 ans lors de l'assemblée de 2013 à l'exception de Pierre Zapf qui a été élu en 2014. Il n'est donc pas soumis à réélection.

Pour le poste vacant, le comité cherche un ou une volontaire.

Pour ce qui est des vérificateurs des comptes, Madame Céline Morier sera remplacée par Monsieur Léonardo Pescante en tant que premier vérificateur. Il sera épaulé par Corine Andreutti, actuellement suppléante.

Nous cherchons donc une ou un suppléant vérificateur qui n'aura en principe rien à faire avant le printemps 2017.

M. Bernard Ramuz accepte d'être vérificateur suppléant.

6. Programme 2015

- Nous allons réitérer la Grill-party habituelle qui se tiendra cette année au chalet de la Cergne : les personnes présentes sont priées de réserver la date et de la communiquer à leurs amis et personnes intéressées à notre groupement :

Grill-party de l'UDI le samedi 29 août 2015 dès 12h00

- Mais la principale activité de 2015 sera constituée par les élections communales de février 2016 comme indiqué précédemment.

7. Propositions individuelles et questions

Madame Anne Morier fait un court compte rendu sur le site « Le Peuple lié ». On ne connaît pas le nombre de contacts qui ont pu être liés par ce bais. Les échos sont satisfaisants et nous comptons sur le bouche-à-oreille. Le comité d'organisation a fait au courant de cette année connaissance de personnes gérant des structures similaires. Une rencontre, lors de laquelle des expériences pourront être échangées aura lieu samedi prochain avec les responsables (Diaconesses de Vevey) de « La Main sûre ».

Monsieur Jean-Luc Burgy souligne l'importance de trouver de nouveaux candidats pour assurer notre représentativité lors de prochains élections. Chaque membre est invité d'amener au moins 2 candidats. Des Flyers de recrutement ainsi que des bulletins de versement sont à disposition.

Monsieur Charles Blanchod nous remercie pour toutes les informations et retours d'expériences qu'il a reçues et qui lui serviront à mettre une structure similaire à la notre en place à Blonay

Le président remercie tous les membres pour leur présence active à cette assemblée annuelle ordinaire et pour leur soutien en général. Il lève la dite séance à 21h45. Chacun est convié à un apéritif permettant de poursuivre les discussions.

St-Légier, le 2 juin 2015

Pascal Viénet, président Monica Simonet, secrétaire